

Courrier, Yves. *L'UNESCO sans peine*. Paris, L'Harmattan, 2005.
352 p.

Marcel Lajeunesse

Volume 52, numéro 1, janvier–mars 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030030ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030030ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lajeunesse, M. (2006). Compte rendu de [Courrier, Yves. *L'UNESCO sans peine*. Paris, L'Harmattan, 2005. 352 p.] *Documentation et bibliothèques*, 52(1), 70–72.
<https://doi.org/10.7202/1030030ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

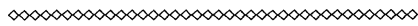
érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Yves Courrier fait un portrait au scalpel, étant bien entendu que « la satire, n'a jamais été incompatible avec la vérité [que] ceux qui critiquent une institution n'y sont pas moins attachés que ceux qui en profitent ».



Et, surtout, la page offre d'un seul coup d'œil les principales portes d'entrée du corpus : Divisions, Thèmes (sections), Conférences, Auteurs, Traducteurs. Au rez-de-chaussée de la page, on trouve une boîte d'interrogation et deux listes déroulantes, celle des conférences (« Toutes conférences ») couvertes depuis 1997 (Copenhague) jusqu'en 2004 (Buenos Aires), et celle des thèmes (« Tous thèmes »), c'est-à-dire des intitulés des sections.

L'introduction du cédérom, intitulé « Pourquoi...? », est une présentation de la FIAB ou IFLA, de l'INTIF et du CFI, et une description de leurs objectifs réciproques, suivies d'un portrait de l'état du français au sein de la Fédération et, enfin, de quelques renseignements sur le contenu et la consultation du disque optique.

Le corpus peut être consulté en empruntant deux sentiers : d'abord celui des différentes sections thématiques, des villes des congrès, des auteurs et des traducteurs ; puis, celui d'une recherche plein texte multicritères. Pour prendre connaissance des communications faites dans une section, par exemple, il suffit de cliquer sur son intitulé : apparaît alors la liste des notices de chacune et, de là, en cliquant de nouveau, on arrive au texte lui-même. Côté recherche multicritères, les éditeurs ont prévu une boîte d'interrogation au fonctionnement simple. L'interrogation par le patronyme d'un auteur conduit aux textes qu'il a rédigés, aux références bibliographiques ou aux citations utilisées.

Toutefois, il reste plusieurs éléments à compléter et à peaufiner. Les éditeurs, qui en sont sans doute conscients, invitent d'ailleurs les utilisateurs à faire part de leurs observations : textes qui auraient échappé à leur attention ou dont les traducteurs sont inconnus pour le moment, manque d'uniformisation (des auteurs sont connus sous leur seul patronyme : Meunier ; et il arrive qu'un nom conduise à une fiche vide : Trudel, Normand) mais ce sont là des défauts secondaires par rapport au mérite de la réalisation.

La collection des communications reproduites sur le cédérom constitue un excellent portrait de l'état de la bibliothéconomie contemporaine et internationale. Les apports des pays en voie de développement sont nombreux. On y trouve également les réflexions des leaders dans le domaine et même des

porte-parole médiatisés. Le document, quasiment « produit à chaud », restera comme un témoignage de cette époque, un instantané, en plus de constituer un bassin de données, de témoignages, de visions (utopiques, peut-être) mais, chose certaine, les observateurs de l'époque actuelle, qu'il serait trop facile de qualifier d'époque charnière, ne pourront pas ignorer ce corpus.

Les professionnels de la documentation, ceux de langue française avant tout, mais également d'autres langues, devraient y trouver beaucoup de miel et de nombreux filons. À ce titre, le disque devrait être mis à la disposition des étudiants en bibliothéconomie et des spécialistes ou praticiens eux-mêmes, même si on peut d'ores et déjà le consulter en ligne.

Gaston BERNIER

Courrier, Yves. *L'UNESCO sans peine*. Paris, L'Harmattan, 2005. 352 p.

Notre collègue, Yves Courrier, qui fut professeur et directeur de l'EBSI dans la décennie 1970, nous offre un portrait de l'UNESCO où il a œuvré de 1978 à sa retraite toute récente. Il nous présente cette organisation internationale vouée à l'éducation, à la science et à la culture en 15 leçons qui permettent de pénétrer à l'intérieur de cet organisme avec les yeux d'un fonctionnaire qui l'a observé pendant plus d'un quart de siècle. Il en fait un portrait au scalpel, étant bien entendu que « la satire, même sévère, n'a jamais été incompatible avec la vérité [que] ceux qui critiquent une institution n'y sont pas moins attachés que ceux qui en profitent ».

Le xx^e siècle a vu naître les organisations internationales, des Nations Unies à l'Union européenne, de la Banque mondiale à la Cour internationale de justice, et même à la toute récente Organisation mondiale du commerce. On recense actuellement 150 000 fonctionnaires internationaux en activité dans le monde. L'UNESCO, pour sa part, en compte autour de 2 000 mais, par sa mission, elle se veut le phare intellectuel, le temple de la culture et de la science, le parangon de la démocratie, la porteuse de l'idéal éthique des Nations Unies et de l'humanité. Le préambule de l'Acte constitutif de cet organisme créé à la fin de la Seconde Guerre mondiale est un monument de l'idéalisme utopique : faire avancer la paix par la compréhension internationale.

Au cours des années, l'UNESCO a rassemblé les nouveaux États créés après 1945, au tournant des années 1960 et des années 1990, au point d'en compter 190 en 2005. Pour l'auteur, la nature humaine étant ce qu'elle est, de nombreux individus qui ont eu l'occasion de venir à Paris à titre officiel au nom de leur pays attrapent tous le même virus : l'amour de la plus belle ville du monde qui est, de surcroît, la capitale de la

culture. Ces gens vous le diront tous : la seule méthode pour guérir de ce virus est de se soigner sur place. Il leur faut donc obtenir un poste à l'UNESCO. Pourtant, le recrutement est d'une complexité à faire peur, en prenant en compte les quotas par État membre, les statuts divers du personnel (régulier, surnuméraire, consultant) et la nébulosité des critères d'embauche.

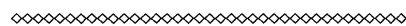
L'UNESCO a pour objectif d'améliorer la compréhension internationale dans le monde et, pour atteindre ce noble objectif, il faut des contrats, des réunions, des colloques, des missions et des documents. En tant qu'organisation intellectuelle, elle ne se sent vivre que lorsqu'elle produit des textes, et elle en produit en abondance.

Faire carrière à l'UNESCO ou, d'une façon plus générale, dans la fonction publique internationale n'est pas une mince tâche. Prenons comme exemple le visa, si important dans la vie d'un fonctionnaire. Yves Courrier en donne une image saisissante :

«...le visa est la raison d'être des fonctionnaires de l'organisation. Viser, c'est exister. L'UNESCO est une machine à produire des visas, comme toutes les agences intergouvernementales. Celui qui vise autorise. Il n'a pas forcément lu ce qu'il approuve. Il n'est pas nécessaire non plus qu'il l'ait compris. Il n'a fait qu'un geste, mais un geste empreint de solennité et parfois de morgue. La religion du visa concerne toutes les activités. Un visa peut interrompre une réunion et annuler une mission. Il peut autoriser l'achat d'un crayon ou engager des millions de dollars. Le visa, c'est le pouvoir de faire attendre. C'est le droit de retarder. C'est chercher les limites de la patience. C'est éprouver les nerfs du demandeur. C'est le pouvoir des petits chefs. C'est leur souveraineté. C'est leur jouissance suprême.»

Au fil de ses 60 années d'existence, en raison des restrictions financières des dernières décennies et en raison des tensions causées par le départ des États-Unis en 1984, du Royaume-Uni et de Singapour en 1985, à la suite des débats sur le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, l'organisation s'est bureaucratisée et l'ambiance de travail s'est dégradée. Un climat de froideur, d'individualisme et de manque de chaleur humaine s'est créé, accentuant la hiérarchie entre employés de bureau (catégorie G), professionnels (P) et direction (D). En raison de la décentralisation effectuée depuis le tournant des années 1990, il reste à Paris, au 7, place de Fontenoy, siège de l'UNESCO, environ 850 personnes pour en contrôler 640, et 43 % du budget est affecté aux services centraux. S'il est vrai qu'une bureaucratie est une institution basée sur le bureau, c'est-à-dire sur l'espace qui vous est assigné pour indiquer clairement votre place dans l'institution, il n'est possible d'avoir son propre bureau que si l'on atteint un stade élevé

« Le visa, c'est le pouvoir de faire attendre. C'est le droit de retarder. C'est chercher les limites de la patience. C'est éprouver les nerfs du demandeur. C'est le pouvoir des petits chefs. C'est leur souveraineté. C'est leur jouissance suprême. »



dans la catégorie des professionnels (P4). On apprend aussi qu'un nouveau fonctionnaire, ancien doyen de faculté ou directeur de département de recherche, n'a pas le droit de signer les lettres qu'il rédige. L'auteur ajoute avec un certain cynisme qu'on peut se satisfaire d'un emploi moyennement rémunéré s'il est passionnant et qu'on peut accepter un travail complètement débilitant pour avoir le plaisir de vivre au rythme de la capitale mondiale de la culture, comme c'est le cas pour la majorité du personnel.

Pour appréhender l'UNESCO, il faut se référer au *Manuel de l'UNESCO* qui comprend deux volumes, 25 chapitres et un nombre incalculable d'appendices. Yves Courrier fait une comparaison avec son institution d'origine, l'Université de Montréal qui, avec ses 1 500 enseignants et autant de personnel d'appoint pour 30 000 étudiants (à l'époque de son passage), se contentait d'un document quatre fois plus petit que celui de l'UNESCO, petite organisation d'un peu plus de 2 000 employés.

L'auteur aborde la gestion courante de l'organisme par la voie de son directeur général et de ses instances, la conférence générale et le conseil exécutif. Il souligne le mandat du Sénégalais Amadou M'Bow (1976-1987) qui, bien que bon gestionnaire, y a développé le culte de la personnalité et la dérive monarchique. Mais ses flèches sont dirigées vers son successeur, l'espagnol Frederico Mayor (1987-1999) qu'il a fréquenté en tant que président de l'Association du personnel. Il en dresse un portrait peu flatteur : Don Quichotte de la coopération internationale, grand décentralisateur (il a créé 85 bureaux hors siège). À la suite du mandat de Frederico Mayor, les instances ont réduit le mandat du directeur général de six à quatre ans.

L'organe législatif de l'UNESCO est la conférence générale qui réunit les 190 États membres tous les deux ans, à l'automne des années impaires. La tenue de la conférence générale est un grand moment qui revient souvent. On remet à chaque délégué 3 000 pages de documents, lesquels sont produits en six langues. Cette machine à produire des résolutions élit, lors de la conférence générale, un président et 32 vice-présidents, de même que les 58 membres du conseil exécutif. Cette dernière instance, qui assure

